

DEC221107DR15

Décision portant délégation de signature à M. Pascal Desbarats pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5800 intitulée Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique (LaBRI)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC213767DGDS du 20 décembre 2021 approuvant le renouvellement de l'UMR5800 intitulée Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique (LaBRI), dont le directeur est M. Xavier Blanc ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Pascal Desbarats, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC190902DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal Desbarats, délégation est donnée à Mme Magali Hinnenberger, ingénieure d'études aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal Desbarats et de Mme Magali Hinnenberger, délégation est donnée à Mme Stéphanie Guiard Schmid, assistante ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 1^{er} janvier 2022

Le directeur d'unité
Xavier Blanc

